

CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

sur le préavis municipal n° 06/20
relatif au rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2019

Date des séances : 4 mai, 18 mai, 2 juin et 17 août.

Membres de la commission, qui a toujours délibéré avec le quorum : Mmes Anne-Marie Badel, Fabienne Gregersen et Elena Sagalaeva, MM. Denis Currat, Guillaume Hayoz, Jörg Schorr et Markus Seitz-Schulze-Rouat.

Membres de la municipalité : Mmes Katia Gashi et Maria Krasnova, MM. Didier Lohri (syndic), Lorenzo Merlanti et Alexander Pacozzi.

Les membres de la Municipalité nous ont remis et présenté leur rapport de gestion de l'année 2019 le 4 mai 2020. (la version datée du 25 mai corrige des fautes de plumes).

Les travaux ont été compliqués par la situation sanitaire qui prévaut en 2020, mais nous remercions la Municipalité pour leur engagement et pour les moyens mis à disposition pendant la période de confinement.

Nous remercions également l'ensemble du personnel communal pour l'accomplissement de leurs tâches ainsi que la boursière, Mme Liliane Malherbe, arrivée en fin d'activité professionnelle, pour son travail et son dévouement.

Gestion de la situation de la piscine de Bassins

Dans les comptes remis le 25 mai 2020, la rubrique 51.352.5 «Retour part scolaire Piscine de Bassins S.A.» incluait un montant de CHF 71'950 correspondant à une écriture du 30.06.2019, intitulée "Subvention exceptionnelle".

Cette écriture n'a jamais été formellement soumise au Conseil Communal pour validation.

Selon sa compréhension la commission estime que cela aurait dû se faire via un préavis demandant un crédit extrabudgétaire.

Pour mémoire, date des conseils (ordinaires) : 29 octobre 2019, 12 décembre 2019, 23 mars 2020 (annulé), 23 juin 2020

L'écriture est en date du 30.06.2019 et est mentionnée dans le rapport de gestion de la Piscine de Bassins SA daté du 11 octobre 2019.

En date du 14 octobre 2019, à l'initiative de la commission de gestion une séance a eu lieu entre la commission et la Municipalité. Ce point n'a pas été évoqué.

Les comptes remis le 6 juillet 2020 ne comportent plus cette écriture.

(la rubrique 9110.1 «C/c Piscine de Bassins S.A.» au bilan est augmentée de ce montant de CHF 71'950).

La commission rend attentive le conseil tant sur le fait d'avoir dans un premier temps porté cette subvention dans les comptes communaux sans demande au Conseil Communal, que de l'avoir dans un second temps retiré, suite au conseil communal du 23 juin 2020.

Activité 2019

Nous relevons un fort engagement de la Municipalité, avec 18 préavis présentés durant l'année 2019.

Le montant de CHF 1'107'423 mentionné en page 9 du préavis correspond aux investissements extrabudgétaires votés en 2019.

Les investissements comptabilisés en 2019 sont mentionnés dans le rapport sur les comptes.

Conclusion :

La commission de gestion relève pour 2019 que :

1. Les liquidités se sont fortement réduites pour arriver à CHF 375'290 soit une baisse de CHF 415'296 (CHF 790'586 en 2018).

2. La situation de la piscine continue de s'aggraver et les 2 positions suivantes au bilan présentent un risque très fort de perte :

Rubrique 9110.1	«c/c Piscine de Bassins»	: CHF 794'990
Rubrique 9165	«Participation Piscine de Bassins SA»	: CHF 133'000

Toutefois aucune provision n'a été constituée sur ces positions.

3. La situation de la piscine de Bassins a été gérée avec opacité vis-à-vis du Conseil Communal

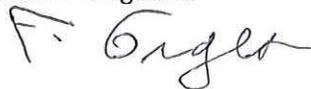
En conséquence, la commission de gestion propose au Conseil Communal :
de ne pas donner décharge à la municipalité pour sa gestion de l'année 2019.

Fait à Bassins, le 20 août 2020

Anne-Marie Badel



Fabienne Gregersen



Denis Currat (Président)



Elena Sagalaeva



Jörg Schorr (Rapporteur)



Guillaume Hayoz



Markus Seitz-Schulze-Rouat

